



Le 14 Juillet 2019

**COMPTE-RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DE L'ETUDE D'OPPORTUNITE ET FAISABILITE
D'UN PNR EN MONTAGNE BASQUE
Du 26 Juin 2019 à Saint-Jean-Le-Vieux**

Membres du Comité de Pilotage présents : M Pierre EYHERABIDE, Mme Maite ETCHART-DUHALDE, M Jacques BARREIX, M Jean-Baptiste LABORDE, M Andde SAINTE-MARIE, M Michel ETCHEBEST, M Philippe MAYTE, M Jean-Christophe ARRAYET, M Lucien BETBEDER, M Jean-Paul BIDART

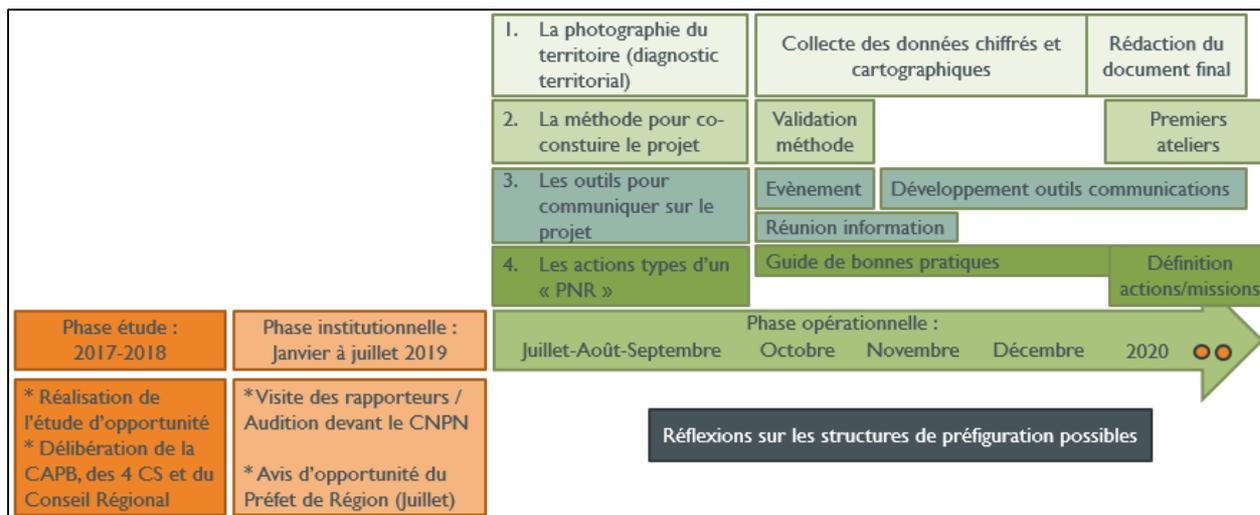
Membres du Comité Technique présents : M Sammy ADAM, M Sébastien INDA-GALLUR, Mme Nathalie JAURY, Mme Marine PIANA, Mme Justine GIRAUDEL, Mme Emmanuelle YOHANA, M François ESNAULT, M Mattiu ETCHEVERRY, M David TOURREUIL, Mme Joëlle TISLE, Mme Marine VILARELLE, Mme Aïda LAKEHAL, M François ESNAULT, Mme Céline CHAUVIN, Mme Cécile FRANCESCHETTI, Mme Camille LARRERE

Excusés : M Jonathan HERVE, M Jean-Pierre MIRANDE, M Jean-Michel ETCHEVERRY, M Michel OCAFRAIN, Mme Sophie AUDOUARD, Mme Nathalie ELBE, Mme Caroline SARRADE, Mme Alexa DULIN, Mme Alexandra COLIN, M Jean-Christophe TASSY, Mme Maite GONZALEZ

Vos interlocuteurs techniques : Mme Hélène DURAND, Mme Coralie ARTANO-GARMENDIA, Mme Xabina PETRISSANS-ITURBURUA, Mme Cécile GATTEGNO-VIDAL

Ordre du jour

- Rappel de l'étude d'opportunité et de faisabilité du PNR Montagne Basque
- Présentation des premiers résultats des étapes dites « institutionnelles »
- Présentation et validation des travaux à lancer



Phase étude : 2017-2018

Le dernier Comité de Pilotage datant de juillet 2018, un rapide rappel de l'étude d'opportunité et de faisabilité est réalisé. A partir d'études bibliographiques, d'interview et de processus de concertation, l'étude consistait en :

- Une analyse du territoire ;
- Une analyse de la pertinence et plus-value de l'outil PNR en comparaison des autres outils mobilisables pour un développement durable du territoire de la Montagne Basque et pour répondre aux enjeux/besoins spécifiques identifiés et, ce, dans le contexte de la création de l'EPCI unique Pays Basque ;
- La démonstration de la motivation et l'engagement des acteurs du territoire pour la création d'un PNR ;
- La mise en évidence du périmètre géographique répondant le mieux aux enjeux identifiés et aux critères de classement.

Les conclusions de cette étude ont confirmé la pertinence de l'outil PNR pour la Montagne Basque car :

- Il permet de répondre aux besoins partagés du territoire Montagne Basque ;
- Il permet de répondre aux défis et enjeux de la Montagne Basque du fait de ses missions et de ses attributions ;
- Il présente une plus-value manifeste au regard d'autres outils et démarches existantes ou envisageables ;
- Il prend la forme d'un atout pour la jeune Communauté d'Agglomération Pays Basque ;
- Il garantit la reconnaissance des Commissions Syndicales ;
- Il réunit l'ensemble des acteurs autour de l'avenir de la Montagne Basque.

Il est rappelé que l'avis d'opportunité et de faisabilité d'un PNR en Montagne Basque a été délibéré à l'unanimité par les quatre Commissions Syndicales basques, la Communauté

d'Agglomération Pays Basque et la Région Nouvelle-Aquitaine. Ce résultat traduit la pertinence du coportage CAPB/EHMEB.

Phase institutionnelle : janvier à juillet 2019

Ces quelques mois ont été ponctués par différentes phases institutionnelles obligatoires :

- Fin janvier, la Région Nouvelle Aquitaine a sollicité l'Etat pour l'avis d'opportunité ;
- Le 1 et 2 avril, les rapporteurs, représentant la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France et le Conseil National de Protection de la Nature, accompagnés par les services de l'Etat, sont venus en visite sur le territoire. L'objectif de ces deux jours étaient de démontrer les richesses et les faiblesses du territoire par le biais d'interventions diverses. Les élus ayant participé à ces journées témoignent ;
- Le 21 mai, une délégation du territoire a été auditionné au CNPN. Cette délégation était composée de Nicolas Gamache, Jean-Pierre Mirande, Jean-Marie Oçafrain, Jacques Barreix, Jean-Baptiste Laborde et Marie-Ange Thébaud. Les membres de la délégation présents témoignent.

Durant le mois de juillet, l'avis du Préfet de Région devrait être connu. Ce dernier sera communiqué dès sa réception. Il est précisé que le périmètre constitue un volet clé de l'avis.

Phase institutionnelle : les avis d'opportunité reçus à ce jour

A ce jour, deux avis **consultatifs** ont été reçus :

- Celui de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France : Cette instance a émis un avis pris à l'unanimité. Ce dernier émet des recommandations sur la gouvernance, le périmètre et l'urbanisme. Il demande à travailler en profondeur diverses thématiques comme les énergies renouvelables ou encore la culture.
- Celui du Conseil National de Protection de la Nature : Cette instance a émis un avis pris à l'unanimité. Ce dernier émet des recommandations sur la gouvernance, le périmètre et l'urbanisme. Il demande la création d'un conseil scientifique. Il émet des remarques sur les thèmes suivant : l'agropastoralisme, le patrimoine naturel, le paysage et l'eau.

L'avis du Préfet de Région s'appuie sur ces avis et sur celui des services de l'Etat. Les réponses seront à construire collectivement dans le cadre de la Charte.

Phase opérationnelle : La photographie du territoire (diagnostic territorial)

La Charte s'appuie sur un diagnostic territorial précis et récent. Durant l'étude d'opportunité et de faisabilité un premier diagnostic avait été réalisé. Il convient de compléter cet existant à partir des études récemment menées ou en cours et de réaliser des études complémentaires lorsque cela s'avère nécessaire. Le comité technique sera sollicité rapidement pour identifier les manques du diagnostic existant.

Le Comité de Pilotage insiste sur le fait qu'il faut s'appuyer sur l'existant et bien identifier les manques. Les services de l'Etat indiquent que le Comité de Pilotage et le Comité Technique devraient évoluer, s'enrichir de compétences autres. Il s'agit d'instances nullement figés.

Phase opérationnelle : Méthode pour communiquer sur le projet

La communication autour du projet est primordiale. Il s'agit d'explicitier ce qu'est un PNR, de faire adhérer un maximum d'acteur autour du projet et d'informer sur les étapes de ce dernier. Il est validé de développer les outils suivant d'ici la fin de l'année :

- Le site internet ;
- Les courriers d'informations aux communes et aux structures ;
- Des supports papiers
- Des réunions d'informations auprès des élus.

Le Comité de Pilotage indique qu'il serait pertinent de créer une page dédiée au projet sur les réseaux sociaux.

Phase opérationnelle : Les actions types d'un PNR

La pérennité du Guide des Bonnes Pratiques est une des problématiques qui a conduit les réflexions sur le PNR. De par son rôle de médiation et de sensibilisation, il représente d'actions une action illustrative des missions d'un PNR. Dès septembre, un travail autour du Guide va être lancé. Un groupe de travail est en cours de construction. Les élus souhaitant y participer doivent le faire savoir.

La structure de préfiguration du PNR Montagne Basque : les scénarii possibles

La structure de préfiguration d'un PNR a en charge l'élaboration de la Charte, le portage d'actions démonstratives (facultatif) et la participation à la mise en cohérence des politiques publiques (facultatif). Au sein de cette structure, des membres avec des voix délibératives et consultatives siègent. A ce jour, trois scénarii sont possibles : la création d'une association loi 1901 dès maintenant et jusqu'à la création du PNR, la création d'un syndicat mixte ouvert de préfiguration dès maintenant et jusqu'à la création d'un PNR, la mise en place d'une association puis d'un syndicat mixte ouvert de préfiguration. A ce stade, il ne s'agit que d'exposer les possibilités connues.